

SYNDICAT INTERCOMMUNAL D'AMENAGEMENT DU RU DE NESLES

Travaux de maîtrise du ruissellement et de l'érosion

Bassin versant du ru de Nesles

Compte-rendu de la réunion du 13 juillet 2017

• Lieu :	Site du bassin n°1	
• Maître d'ouvrage (MO) :	Syndicat intercommunal d'aménagement du ru de Nesles M. MAGNIER: 03.23.83.19.69	
• Assistance à maîtrise d'ouvrage (AMO):	Union des Syndicats d'Aménagement et de Gestion des Milieux Aquatiques Melle BAUDRIER : 07.85.21.13.37 Union-des-syndicats@griv.fr	• Maître d'œuvre (MOE) Bureau d'études ECAA M. DANIEL : 07.70.29.68.53 gdanel@ecaa02.fr
• Contrôleur extérieur	RINCENT BTP Nord Est M. DE OLIVEIRA 03.27.43.43.29	• Coordonnateur SPS SOCOTEC M. DE TIMMERMAN : 06.18.94.41.71 Benoit.detimmerman@socotec.com
• Entreprise Lot 1 : Terrassement et aménagements hydrauliques	RVM M. TASSAN : 06.76.48.03.16 direction@rvm-travauxpublics.com	• Entreprise Lot 2 : Clôtures et plantations PRAT Paysages M. PRAT : 06.32.65.90.75 thierry@prat-paysages.fr

PROCHAINE REUNION LE 20 JUILLET 2017 A 9H30 SUR SITE – BASSIN N°1

Les personnes convoquées aux réunions sont indiquées dans le tableau ci-après (en dernière colonne).

Les travaux de maîtrise du ruissellement et de l'érosion sur le bassin versant du ru de Nesles sont cofinancés par le FEDER dans le cadre du programme opérationnel FEDER FSE pour la Picardie, de l'Agence de l'Eau Seine-Normandie, du Conseil Départemental de l'Aisne et du Comité interprofessionnel des Vins de Champagne



<ul style="list-style-type: none"> Nom, Prénom : 	<ul style="list-style-type: none"> Fonction : 	Présent	Absent	Excusé	Convocation prochaine réunion
MAGNIER Jean-Luc	Président SIVU Ru de Nesles et maire d'Etampes-sur-Marne	✓			✓
DABLIN Frédéric	Délégué SIVU de la commune d'Etampes-sur-Marne				
AMELOT Stéphan	Maire de Nesles la Montagne – 06.84.65.28.77 Stephan.amelot@ville-chateau-thierry.fr	✓			✓
BRICOTEAU Gérard	Adjoint au maire de Nesles la montagne et Propriétaire		✓		✓
BAUDRY Jean Claude	Délégué SIVU de la commune de Nesles la montagne				
MALEZE Patrick	Délégué SIVU de la commune de Nesles la montagne				
MAHIEUX Christian	Maire de Nogentel				
BOULANGER Liliane	Déléguee de la commune de Nogentel				
BUREL Régis	Adjoint au maire de la commune de Nogentel				
KRABAL Jacques	Maire de Château Thierry				
DUCLOUX Jean-Pierre	Délégué SIVU de la commune de Château-Thierry				
ROBIN Elisa	Déléguee SIVU de la commune de Château-Thierry				
PIOT Solenn	Val d'Europe Agglomération (gestionnaire aqueduc de la Dhuis) 06.30.52.43.87 – solenn.piot@valagglo.fr		✓		✓
Maire Cédric	SAUR – délégataire aqueduc de la Dhuis 06.60.08.56.83 – cedric.maire@saur.com		✓		✓
DE TIMMERMAN Benoit	SOCOTEC – coordination SPS		✓		✓
DE OLIVEIRA Marcel	RINCENT BTP – Contrôle Extérieur				
ANGERS Jean Paul	Comité Interprofessionnel du Vin de Champagne 03.26.51.19.66 – jean-paul.angers@civc.fr	✓			
FARAMUS Isabelle	Conseil Départemental de l'Aisne 03.23.24.87.12 - ifaramus@aisne.fr		✓		
SIRON Anne	Conseil Régional des Hauts de France (Fonds FEDER) 03.22.97.27.97 - Anne.SIRON@hautsdefrance.fr		✓		
LABOUREL Sabine	Agence de l'Eau Seine-Normandie 03 26 66 57 75- labourel.sabine@aesn.fr			✓	
LELIEVRE Anne-France	Direction Départementale des Territoires – Unité Police de l'Eau 03.23.24.65.21 - anne-france.lelievre@aisne.gouv.fr		✓		

Les travaux de maîtrise du ruissellement et de l'érosion sur le bassin versant du ru de Nesles sont cofinancés par le FEDER dans le cadre du programme opérationnel FEDER FSE pour la Picardie, de l'Agence de l'Eau Seine-Normandie, du Conseil Départemental de l'Aisne et du Comité interprofessionnel des Vins de Champagne



• Nom, Prénom :	• Fonction :	Présent	Absent	Excusé	Convocation prochaine réunion
GREFF Bénédicte	Communauté d'agglomération de la Région de Château-Thierry benedicte.greff@carct.fr		✓		
SIMON Sébastien	Président SGV Nesles et viticulteur sur le coteau de Nesles / Etampes – earl.simon-legrand@wanadoo.fr 06.82.95.84.19	✓			✓
POUZET Hélène	Syndicat Général des Vignerons de Champagne hpouzet@sgv-champagne.fr				
LOISEAU Reynald	Responsable d'exploitation viticole MHCS rloiseau@moethennessy.com – 06.07.35.04.92	✓			✓
PLATEAU Dominique	Agriculteur sur le coteau Nesles / Etampes plateaud@wanadoo.fr – 06.81.52.45.07	✓			✓
LERICHE François	Propriétaire Nesles francoisleriche@orange.fr		✓		
M.TOUZE Denis	CD 02 - Voirie départementale dtouze@aisne.fr				
TASSAN Olivier - Chany GUILLOT José PRAGA	RVM	✓			✓
PRAT Thierry	PRAT Paysages	✓			✓
BAUDRIER Mathilde	USAGMA – Assistant à maîtrise d'ouvrage	✓			✓
DANEL Guillaume	ECAA – Maître d'œuvre	✓			✓

• **ADMINISTRATIF:**

Document à transmettre :

- **Coupe type pour convention Val d'Agglo (Dhuys)**

(3 canalisations diam 300 mm PEHD avec enrobage en béton + dalle de protection d'épaisseur 20 cm sur la largeur d'emprise de la Dhuys et une longueur de 3 m + ouvrage d'entonnement et de décharge en enrochement percolé et maintien de l'ouvrage existant du chemin d'Etampes avec réalisation d'un reprofilage pour guidage des eaux en rive ou en axe)

- Tableau récapitulatif des DICT faites par les entreprises

- Planning des travaux

- Phasage des travaux montrant la destination des déblais

EDITEUR > DESTINATAIRE

(RVM > MOE) – Urgent ++

(RVM / PRAT > MOE)

(RVM / PRAT > MOE) – Urgent

Les travaux de maîtrise du ruissellement et de l'érosion sur le bassin versant du ru de Nesles sont cofinancés par le FEDER dans le cadre du programme opérationnel FEDER FSE pour la Picardie, de l'Agence de l'Eau Seine-Normandie, du Conseil Départemental de l'Aisne et du Comité interprofessionnel des Vins de Champagne



- et la réalisation des remblais (RVM > MOE) – **Urgent**
- Demande des arrêtés de circulation (RVM > Nesles / CD02) - **Urgent**
(Copie à produire au AMO/MO et MOE)
- Altimétrie du dessus de la voûte de la Dhuis au droit
des ouvrages de franchissements n° 171 et 172 (Val d'agglomération > AMO/MOE)
- Demande d'autorisation d'ébrancher les arbres et arbustes à proximité du bassin n°2
(AMO > propriétaires concernés)

Document reçu :

- Plan EXE ind 2 du bassin n°1 :
Validé avec l'intégration d'un moine conforme au CCTP
- Demandes d'agrément (canalisations bétons, caniveaux trapézoïdaux et carrés, caillebotis, chaux) :
Validée pour la chaux, caniveau béton, détaillée à transmettre pour les redents, caillebotis (modèle)

● **TRAVAUX:**

Les travaux ont démarré :

- Le **10 juillet** pour le lot 2 pour la phase de dégagement des emprises – travaux de débroussaillage

Et vont démarrer le **17 juillet** pour le lot 1 pour le démarrage des terrassements du bassin n°1

Points particuliers :

- Signalisation des travaux interne au massif viticole à mettre en place dès le 17 juillet (**lot 1**).
Rappel : La pose d'une signalisation de chantier de type « routé barrée » est à faire sur l'emprise de la Dhuis au droit des passages des chemins viticoles. Toutes formes de circulation sont interdites sur la Dhuis.
- Les terres issues du décapage feront l'objet **d'une éventuelle évacuation uniquement en cas de surplus après réemploi pour les besoins des travaux.**
- L'entreprise procédera au tri des matériaux lors de la réalisation des déblais des bassins. Les limons seront à réemployer en remblai et l'ensemble des autres matériaux évacués.
- Visite sur le bornage du terrain n°2 : le plan de bornage est à transmettre aux entreprises.

Exécutions des travaux:

- Travaux en cours de dégagement des emprises du bassin n°1 par la société PRAT,
- Position des clôtures sur le bassin : est validé ce jour l'implantation des clôtures en crêtes de talus côté champs / forêt) et pose du portail en perpendiculaire de la rampe d'accès,

Les travaux de maîtrise du ruissellement et de l'érosion sur le bassin versant du ru de Nesles sont cofinancés par le FEDER dans le cadre du programme opérationnel FEDER FSE pour la Picardie, de l'Agence de l'Eau Seine-Normandie, du Conseil Départemental de l'Aisne et du Comité interprofessionnel des Vins de Champagne



- Grille sur ouvrage dégrilleur : visite d'autres sites lors de la réunion de la semaine prochaine pour voir des modèles de dégrilleurs réalisés et leur modalité d'entretien (manipulation des grilles, espace libre pour curage, hauteur de décantation)
- Des enrochements en grès sont présents sur les emprises du bassin n°1, leur réemploi est possible sous réserve de nettoyage préalable, il en est de même pour ceux rencontrés lors des terrassements du bassin,
- Possible revue de l'aménagement du chemin n°164 avec un renforcement pour le passage fréquent d'engins agricoles et de débardage de bois,
- Visite sur les ouvrages 152-140 et 142-143 -fossés trapézoïdaux à redents, la dépose de 2 rangs de vignes sera nécessaire pour la réalisation des ouvrages.

Pour le n°140, la dépose se fera au niveau d'une pointe par 1 rang et quelques pieds puis 2 rangs. Au démarrage du fossé, création d'une nouvelle pointe pour décaler le démarrage du rang.

Planning prévisionnel du bassin n°1 – en attente du planning général RVM :

Lot n°1

- **Installation de chantier : le 17/07 sur le terrain communal d'Etampes à côté du Château d'eau**
- **Décapage : les 17 et 18/07**
- **Pose des canalisations (diam 300 en sortie + massif drainant et diam 500 en entrée) : 18, 19 et 20 /07**
- **Déblaiement du bassin à compter du 21/07 pour 2 semaine puis terre végétale sur les talus**
- **Pose des ouvrages de protection hydrauliques et équipements du bassin du 31/07 au 11/08**

Lot n°2 :

- **Pose de la clôture et portail : à compter du 16/08 pour 1 semaine**
- **Engazonnement des talus : à compter du 21/08**

Les travaux de maîtrise du ruissellement et de l'érosion sur le bassin versant du ru de Nesles sont cofinancés par le FEDER dans le cadre du programme opérationnel FEDER FSE pour la Picardie, de l'Agence de l'Eau Seine-Normandie, du Conseil Départemental de l'Aisne et du Comité interprofessionnel des Vins de Champagne



Région
Hauts-de-France



Réunion sur site le jeudi 20 à 9h30 pour l'avancée des travaux du bassin n°1



Les travaux de maîtrise du ruissellement et de l'érosion sur le bassin versant du ru de Nesles sont cofinancés par le FEDER dans le cadre du programme opérationnel FEDER FSE pour la Picardie, de l'Agence de l'Eau Seine-Normandie, du Conseil Départemental de l'Aisne et du Comité interprofessionnel des Vins de Champagne



Région Hauts-de-France

